



**Pays du Mont-Blanc**  
communauté de communes

Accueil d'un ou d'une  
**VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE**  
**Pour l'éducation à l'environnement, l'air, la nature**

Depuis 2014, le service éducation environnement de la CCPMB est agréé pour l'accueil de volontaires en Service civique.

**Vous êtes :**

- 16 à 25 ans, voire 30 ans pour les jeunes en situation de handicap,
- Diplômé(e) ou non,
- Volontaire pour vous engager dans une mission d'intérêt général,
- Passionné(e) par l'éducation, l'environnement, la nature, la qualité de l'air, la montagne et le pays du Mont-Blanc,
- Avec l'envie de partager vos connaissances auprès des autres, par l'animation ou la construction d'outils pédagogiques.

**Nous sommes :**

- L'équipe d'éducation à l'environnement de la communauté de communes, au sein d'un réseau de professionnels passionnés,
- Prêts à vous accueillir pour participer aux animations auprès des scolaires ou sur le terrain auprès de tous les publics,
- Avec l'envie de partager nos connaissances et notre motivation.

**Donnons-nous rendez-vous pour un contrat de service civique conforme à vos projets et à notre capacité d'accueil.**

Conditions (voir aussi [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)) :

- Vous serez encadré par un professionnel et participerez au réseau de l'éducation à l'environnement : Centre de la Nature Montagnarde, Asters, Empreintes 74 et GRAINE.
- Contrat de 6 à 12 mois, entre 24h et 35h par semaine, sans horaires fixes
- Compatibles avec une autre activité ou une recherche d'emploi.
- Indemnité de 580 euros/mois et protection sociale intégrale.

Candidature à :

M. le Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc  
648 chemin des Prés Caton, 74190 PASSY ou par e-mail : [recrutement@ccpmb.fr](mailto:recrutement@ccpmb.fr)  
Renseignements et contact auprès de François AMELOT, [f.amelot@ccpmb.fr](mailto:f.amelot@ccpmb.fr)



Pour diffusion, le 3 juillet 2017,

Le Président, M. Georges MORAND.